

Grandir

Le magazine d'ACTION ENFANCE
N° 125 / mars 2025

ensemble

suivez-nous

Et partagez notre actualité
et nos engagements
sur Facebook, Twitter
et Instagram



« Reprendre confiance,
pas à pas » P.3

Petits enfants,
grands enjeux P.4

sommaire

03 —

C'est mon histoire

Reprendre confiance, pas à pas

04 —

Dossier

Petits enfants, grands enjeux

08 —

La Fondation en actions

Retrouvez les projets et les partenariats d'ACTION ENFANCE

11 —

Au cœur des territoires

Interview de Philippe Guet, président du Conseil départemental du Loir-et-Cher

12 —

Situation éducative

Retrouver la joie de vivre ensemble

13 —

La Fondation et vous

L'actualité de votre générosité

14 —

Comment ça marche ?

24 h de la vie d'une maison de Village d'Enfants et d'Adolescents

édito

2025, année inédite

2025 sera une année exceptionnelle pour la Fondation ACTION ENFANCE.

En premier lieu, nous nous réjouissons d'avoir remporté l'appel à projet lancé par le Conseil départemental du Loir-et-Cher pour la construction de deux Villages d'Enfants et d'Adolescents dans les agglomérations de Vendôme et de Blois à horizon 2028. La Fondation ACTION ENFANCE est désormais partenaire de 14 Départements métropolitains. Ensuite, 2025 verra pour la première fois la Fondation s'implanter concomitamment dans deux nouveaux territoires, le Finistère et la Loire-Atlantique.

Enfin – et c'est aussi une première – 2025 verra l'inauguration successive de trois écoVillages d'Enfants et d'Adolescents à Tigy (45), Boissettes (77) et Chinon (37). Ces derniers, construits selon des critères écoenvironnementaux ambitieux, permettent à 144 enfants de grandir, frères et sœurs ensemble, de la prime enfance à l'âge adulte. Ces perspectives, à court et moyen termes, révèlent la dynamique dans laquelle la Fondation est engagée depuis 2019, en particulier en relation avec la loi Taquet de 2022 appelant notamment à la création de 600 places supplémentaires en Villages d'Enfants.

La petite enfance, justement, est le thème du dossier de ce magazine qui vous invite à découvrir la part croissante des tout jeunes enfants accueillis en Protection de l'Enfance et dans les Villages ACTION ENFANCE. Fidèle à son Projet, la Fondation continue à accueillir des fratries mais l'on constate que, dans leur intérêt, des bébés sont placés de plus en plus tôt.

Or l'arrivée d'un tout-petit bouscule bien des choses dans une maison où vivent six enfants d'âges variés, issus de fratries différentes. Les éducatrices/teurs familiaux redoublent d'engagement et de professionnalisme pour entourer le plus jeune sans priver les autres enfants de leur disponibilité. L'enjeu est de porter la même attention à tous avec une responsabilité qui peut paraître plus lourde quand il s'agit d'un tout-petit. C'est pourquoi, ACTION ENFANCE organise des formations destinées à donner aux équipes éducatives les clés du meilleur accompagnement possible pour les jeunes enfants.

Un accompagnement qui ne pourrait se faire sans le concours de nos équipes, de nos donateurs, de nos partenaires privés et institutionnels. À tous, merci pour votre engagement. ☺



FRANÇOIS VACHERAT,
directeur général
d'ACTION ENFANCE



ELISABETH HÉARD,
directrice du Village d'Enfants et
d'Adolescents de Clairefontaine



14

24 h de la vie d'une maison de Village ACTION ENFANCE

Grandir ensemble – 4, rue du Texel, 75014 Paris / Tél. : 01 53 89 12 34.
Directeur de la publication : Alain David. **Rédactrice en chef** : Isabelle Guénot.
Rédaction : Isabelle Guénot, Dominique Ortin-Meaux, Kristel Cohen, Marie Blondel.
Crédits photos : ACTION ENFANCE, Manuel ADAMI - MA Setting UP, AdobeStock, Gettyimages, Ulrich Kpodan DR.
Infographie : Lorenzo Timon. **Conception graphique et réalisation** : Lonsdale.
Impression : Imprimerie La Galiote-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2025. **ISSN** : 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.



10-31-1291 / Certifié PEFC / pefc-france.org

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Alain David
Vice-présidente : Béatrice Kressmann
Trésorier : Rémy Husson
Secrétaire : Bruno Rime

ADMINISTRATEURS

Catherine Boiteux-Pelletier,
Claire Carbonaro-Martin, Christel Hennion,
Marie-Emmanuelle Hochereau,
Guillaume Jehanne, Sandrine Johnson,
Alain Mauriès

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Danièle Polvé-Montmasson

Suzanne Masson :
fondatrice d'ACTION ENFANCE
Fondation Mouvement
pour les Villages d'Enfants
Bernard Descamps : cofondateur

4 rue du Texel
75014 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34
accueil@actionenfance.org
www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance
qui lui a renouvelé son agrément en date du 11 mai 2023 : www.donenconfiance.org

Reprendre confiance, pas à pas

Lorsqu'elle quitte la maison ACTION ENFANCE de Poitiers⁽¹⁾ à ses 18 ans, Sarah n'est pas au bout de ses peines. Et quand le drame d'un enlèvement s'ajoute à la douleur du placement, le traumatisme est compliqué à surmonter. Avec l'aide de sa référente ACTION+ et de l'accompagnement psychologique et thérapeutique mis en place, elle reprend progressivement confiance.



Pour Sarah, la décision de placement prise par le juge et son exécution le 1^{er} janvier 2018 restent un moment douloureux. « Nous avons été emmenées avec ma petite sœur et ma mère au commissariat. Pas même le temps d'un au revoir et nous étions envoyées dans un foyer d'urgence. Ma mère alcoolique ne s'occupait pas de nous, et j'avais parlé longuement avec l'assistante sociale de mon collègue de ce qui se passait à la maison », raconte-t-elle avec une pointe d'émotion, car Sarah était très attachée à sa mère. « J'ai eu le tort de parler avec mon père lors d'une audience chez le juge. Depuis, elle ne m'adresse plus un mot, plus un regard. »

Après une année en foyer d'urgence de l'Institut départemental pour la protection de l'enfance et de l'accompagnement des familles, Sarah a été

accueillie au Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes, dans la Vienne. Elle avait alors 14 ans et ressentait de vifs sentiments de colère et de tristesse. « Je me suis sentie pas mal responsable du placement, vis-à-vis de ma sœur et des animaux qui étaient restés à la maison et que ma mère délaissait », confie-t-elle. Ses relations avec les équipes éducatives sont souvent tendues. Sa scolarité est émaillée de nombreux changements d'établissements. En plein confinement, elle obtient son brevet des collèges... de justesse mais elle l'obtient ! Par la suite, les différentes tentatives de formation n'aboutissent pas sur des projets concrets, malgré sa volonté de travailler, les dizaines de CV déposés et un réel courage.

UN TRAUMATISME À VIF

— À ce tableau déjà fragile est venu s'ajouter un enlèvement avec séquestration par un homme qu'elle connaissait. « Depuis cet événement, je suis devenue très suspicieuse. Je ne sors jamais sans deux téléphones, deux batteries, un spray au poivre ! De temps en temps, j'arrive à faire abstraction de ce que j'ai vécu, mais c'est encore à vif. » Malgré cette perte de confiance en elle, dans les autres et dans la vie, Sarah a su s'ouvrir à Laurence Baucher, référente ACTION+, vers qui Firmin Ossobé, son ancien éducateur à Poitiers, l'avait orientée.

« Avec Laurence, nous avons commencé à faire du chemin. Elle m'a appris comment remplir tout un tas de papiers administratifs. Ensemble, nous avons refait mon CV pour que mon instabilité n'apparaisse pas trop. » En décembre 2024, Sarah était très fière d'avoir décroché son premier CDI à temps partiel, et les trois heures de bus aller-retour ne l'avaient pas rebutée. Hélas, sa période d'essai n'a pas été renouvelée. Pour aider Sarah à surmonter son traumatisme psychologique, Laurence Baucher lui a conseillé des séances d'équithérapie. « Mes problèmes sont toujours présents dans ma tête, mais je me sens un peu plus apaisée. Mon compagnon est là pour me soutenir. J'ai enfin un peu de chance ! » ✨

« Je commence à avoir de la chance. »

Sarah en 4 dates

- **1^{er} janvier 2018**
— premier placement en foyer d'urgence.
- **26 décembre 2018**
— accueil au Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes.
- **2023**
— Rencontre avec la référente Action+ de la Vienne.
- **2024**
— Premières séances d'équithérapie.



« Avoir réussi à conserver un travail pendant un mois est, pour Sarah, un immense succès » —

« Quand j'ai rencontré Sarah, elle voulait absolument trouver un travail. Je l'ai aidée à plusieurs reprises parce qu'elle ne tenait souvent pas plus d'une journée dans son poste. Tellement d'angoisse ! Selon la mission locale, elle mettait tout en échec. Un psychiatre avait estimé qu'elle ne pourrait sans doute jamais travailler. Son traumatisme a été confirmé par le CHU de Poitiers. Il n'est pas improbable que nous fassions une demande MDPH⁽²⁾, et elle l'accepte. Dans ces conditions, avoir réussi à conserver un travail pendant un mois est, pour elle, un immense succès. »

Sarah ne voulait pas non plus entendre parler de thérapie. Petit à petit, elle accepte de se faire aider par un infirmier psychiatrique et une psychothérapeute. Les séances d'équithérapie lui sont bénéfiques. Elle est très attachée au cheval. Sarah progresse de jour en jour. Le chemin est encore long, mais elle regagne progressivement confiance en elle et dans la vie. » ✨

LAURENCE BAUCHER, RÉFÉRENTE ACTION+ DE LA VIENNE ET DE LA GIRONDE

(1) Maison d'adolescents rattachée au Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes

(2) Maison départementale des personnes handicapées

Par souci de confidentialité, le prénom et la photo de la jeune femme ont été changés.



LE CONTEXTE

➤ Le développement des neurosciences cognitives, affectives et sociales a changé le regard porté sur la petite enfance. Soutenues par des nouvelles technologies d'imagerie, elles ont démontré que si les capacités d'apprentissage sont extraordinaires dans la période des 0 - 3 ans, elles ont besoin de la stimulation de l'adulte pour se déployer. Elles révèlent également les déficiences terribles que provoque une absence d'attachement stable, confirmant les théories de l'attachement élaborées par John Bowlby dans les années 70. Ces connaissances ont irrigué la réflexion de la commission sur les 1 000 premiers jours de la vie, présidée par Boris Cyrulnik.

PETITS ENFANTS, GRANDS ENJEUX

Plus encore que n'importe quel enfant ou adolescent, les tout-petits ont besoin de repères et de figures d'attachement. Prendre soin de tout-petits représente un fort engagement émotionnel de la part des équipes éducatives, qui doivent en parallèle être présentes pour l'ensemble des enfants. Car ce sont d'abord des fratries qui sont accueillies dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents. **COMPRENDRE.**

« **C'**était une place au Village ou la pouponnière », s'exclame Sandra Macé, directrice des Villages d'Enfants et d'Adolescents du Loiret. Anis est né alors que sa mère était incarcérée et il n'a que quatre jours lorsque l'Aide sociale à l'enfance (ASE) le confie au Village. « Ses frères et sœurs nous ont été confiés en même temps. Pour nous, il était impensable que ce bébé grandisse loin de sa fratrie. » Si l'accueil d'un nourrisson reste exceptionnel, le nombre de tout-petits (0-3 ans) et de petits (3-6 ans) pour lesquels les juges décident une mesure de placement augmente considérablement. De fait, les enfants et adolescents confiés à l'ASE sont de plus en plus nombreux : +19 % entre 2018 et 2023, y compris les jeunes majeurs. Parmi eux, le nombre des 0-6 ans augmente de 24 % (25 % pour les 0-3 ans). Dans les Villages ACTION ENFANCE, si la part des 0-6 ans est stable par rapport à



+150 %
de bébés de 0-2 ans
accueillis
par ACTION ENFANCE
entre 2018 et 2024



1 %
des enfants de 0-6 ans
peuvent dormir chez leurs parents lors de droits d'hébergement
et
10 %
voient leurs parents lors de droits de visite



16
familles d'accueil
rattachées aux Villages ACTION ENFANCE
accueillent
29
enfants dont 14 tout-petits de 0-5 ans

2018 (10 à 12 %), le nombre des 0-2 ans a crû de façon assez spectaculaire. Ils étaient 8 bébés répartis dans différents Villages en 2018. Ils sont 20 actuellement. Et les demandes d'admission de très jeunes enfants de la part des Départements sont de plus en plus fréquentes.

RÉUNIR LES FRATRIES

— Les tout-petits accueillis par la Fondation sont la plupart du temps fortement carencés et ont un rythme de vie qui ne s'accorde pas à leur âge. Souvent, ils ont subi des maltraitances, des violences extrêmement graves ou ont été témoins d'horreurs indicibles. Ils sont toujours accueillis dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents avec l'intention de réunir ou de ne pas séparer la fratrie. « *Au regard de notre Projet, cela n'aurait aucun sens de prendre un bébé tout seul* », souligne Sophie Perrier, directrice adjointe de la direction Innovation et amélioration de la qualité de la Fondation. Les aînés sont généralement très inquiets pour les plus petits, que ceux-ci soient restés au domicile familial ou qu'ils vivent dans une autre structure de l'ASE. En témoigne cette autre situation. Deux petites filles – 2 ans et 6 mois – étaient encore au domicile de leurs parents, jusqu'à ce qu'un placement d'urgence soit prononcé par le juge. « *Lorsqu'elles ont appris cela, les plus grandes que nous accueillions déjà au Village n'en dormaient plus. Elles étaient terriblement inquiètes à l'idée de ne plus pouvoir voir leurs petites sœurs chez leurs parents. C'était un nouveau traumatisme pour elles !* », témoigne Sandra Macé. La nouvelle que l'enfant de 2 ans allait les rejoindre a été un soulagement immense. Avec beaucoup de bienveillance, l'aînée (13 ans) a préparé le doudou et fait des recommandations aux éducatrices familiales. La

famille d'accueil, à qui les deux petites avaient été confiées en urgence, a accepté de garder le bébé jusqu'à l'ouverture du Village d'Enfants et d'Adolescents de Tigy. En attendant la réunion de toute la fratrie, les rencontres sont régulières. Accueillir ces sœurs ensemble dans une même maison, en dépit de leur grand écart d'âge, ce sont des traumatismes en moins et des chances en plus de pouvoir compter les unes sur les autres dans la vie.

TOUTE UNE ORGANISATION À ADAPTER

— Les Villages d'Enfants et d'Adolescents ACTION ENFANCE ont une habilitation pour des enfants de 0 à 18 ans. Mais l'accueil des tout-petits au sein d'une maison nécessite une forte préparation et l'adhésion des éducatrices/teurs familiaux. Un tout-petit bouleverse le quotidien de la maison. Cela passe notamment par l'acquisition d'un mobilier adapté, du matériel de →



« Une opportunité pour de très jeunes enfants » —

EMMANUELLE HOCHEREAU,
DIRECTRICE GÉNÉRALE
DE L'UDAF 92,
ADMINISTRATRICE
D'ACTION ENFANCE,
MEMBRE DE LA
COMMISSION
COMMUNICATION

« ACTION ENFANCE accueille de plus en plus de jeunes enfants au sein de ses Villages. Les raisons de cette augmentation des placements des tout-petits est multifactorielle mais, à l'heure actuelle, il y a une prise de conscience accrue des situations de négligence et de maltraitance. La campagne des « 1 000 jours », action de prévention publique lancée en 2018, a pour objectif d'anticiper précocement ces situations de fragilité pendant les premiers mois et années de vie des enfants car ce cycle de vie est crucial pour leur développement, leur bien-être physique/psychologique et leur sécurité. Plusieurs études de neurosciences ont notamment démontré que cette période influe considérablement sur le fonctionnement du cerveau qui est très réceptif chez les tout-petits : de fait, les expériences négatives, le stress, les privations, les maltraitances, etc. peuvent avoir des conséquences graves et durables sur leur croissance, leur avenir, leur vie d'adulte. Notre accueil de type familial dans de petites maisons, en présence de professionnels à l'écoute, au sein d'un Village où le tout-petit maintiendra ses liens avec ses frère(s) et sœur(s) est une opportunité pour un jeune enfant de répondre à l'ensemble de ses besoins d'apprentissage et de développement dans un environnement bienveillant et sécurisant. » ☉

→ puériculture, des jeux et jouets de premier âge. Dans le cas d'Anis âgé de 4 jours, le lit bébé a été placé dans la chambre des éducatrices familiales. « *Personne n'aurait imaginé faire différemment. Cela représente un réel engagement de leur part* », souligne Sandra Macé. Parfois, un lit est ajouté dans la chambre d'un frère ou d'une sœur, pour sécuriser le benjamin. Les autres enfants de la maison doivent eux aussi s'adapter. « *Petits et grands n'ont pas les mêmes rythmes, pas les mêmes horaires, et bien sûr, pas les mêmes besoins. Il faut élaborer de nouvelles règles, concernant le bruit pour respecter le sommeil du bébé, les écrans dont les petits doivent être tenus*



« Il faut savoir répondre aux demandes spécifiques des tout-petits et accepter de devenir une figure d'attachement » —

EMMANUELLE GILBERT, PSYCHOLOGUE DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS D'AMILLY.

éloignés. Les ados doivent surveiller leur langage et leur comportement », insiste Florence Tagand, éducatrice familiale au Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes, qui s'occupe d'une fratrie de quatre enfants, dont le plus petit, Maël, avait 2 ans lorsqu'il est arrivé. Cela questionne l'éducation, ce que l'on autorise aux uns et pas aux autres, en fonction de leur âge. C'est parfois source de conflit. « *Il faut veiller à préserver une vraie place aux plus grands. À rester disponibles pour eux* », complète Isabelle Brodeau, éducatrice familiale. Il faut continuer à prêter attention à chacun.

UNE EXTRAORDINAIRE PLASTICITÉ CÉRÉBRALE

— Le petit Théo dont prend soin Isabelle Brodeau, depuis ses deux ans et demi, a toujours été extrêmement éveillé et se réveille déjà très autonome sur bien des aspects du quotidien. « *On sentait que des valeurs avaient pu être transmises aux enfants même si les parents étaient défaillants. Ses progrès sont incroyablement rapides. Il est très impressionnant* », note-t-elle. Maël qui, comme ses frères et sœurs, a souffert de carences ayant généré des troubles alimentaires graves et bien d'autres déficiences est arrivé avec beaucoup de retards de dévelop-

Témoignage

MARIE, 46 ANS TROIS ENFANTS, ASSISTANTE MATERNELLE



« J'avais 8 mois quand je suis arrivée au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson, où j'ai rejoint mes frères et ma sœur aînés ainsi que quatre demi-sœurs. Nous avons été accueillis dans la même maison, à des dates différentes, et avons été élevés par la même éducatrice, Suzanne. Je la considère comme ma mère. Elle est pour nous la grand-mère de mes enfants. »

pement. « *À deux ans, il ne disait pas un mot, ne savait pas marcher, n'acceptait pas qu'on le touche. Après un mois dans notre maison, grâce aux stimulations de notre part et de celles de ses frères et sœurs plus âgés, il a commencé à parler, est passé du quatre-pattes à la marche. C'est aujourd'hui, un petit garçon qui a révélé de belles capacités. Il a pu faire son entrée à l'école maternelle et le fait d'être avec d'autres enfants l'a beaucoup aidé. Pour lui, le placement a été une libération* », commente Florence Tagand. Edwige Marchand et Emmanuelle Gilbert, psychologues des Villages d'Enfants et d'Adolescents du Loiret le confirment : « *Les tout-petits ont une plasticité cérébrale extraordinaire : ils prennent tout ce qu'il y a à prendre. Lorsqu'un enfant retrouve des repères, des rythmes réguliers, une alimen-*

tation équilibrée et adaptée à son âge, bref, un environnement sécurisé, il peut créer un lien affectif. Les éducatrices familiales qui prennent soin de lui au quotidien deviennent des figures d'attachement salutaires. Avant 5 ans, tout est encore possible. Les retards peuvent être rapidement comblés. Aucun diagnostic concernant leurs capacités cognitives ou émotionnelles n'est définitif. Ils n'en finissent jamais de nous surprendre ! » Grâce aux neurosciences, nous savons que le cerveau d'un nouveau-né dispose déjà de toutes les compétences nécessaires pour se développer. Il a, pour cela, besoin d'un environnement bienveillant et de stimulation : sentir la tendresse d'un adulte, être le centre d'une attention, faire ses expériences, jouer, apprendre, être encouragé... Il est désormais avéré que jusqu'à l'âge de 5 ans, plus l'enfant vit d'expériences, plus il crée de circuits neuronaux et meilleure est sa maturation cérébrale. Et, fort heureusement, cela se poursuit bien après l'âge de 5 ans quand l'enfant retrouve un environnement stable, bienveillant, stimulant, propice aux nouvelles acquisitions. Les adultes ont une responsabilité décisive dans le développement du cerveau des enfants.

SÉCURISER AUSSI LES ÉDUCATEURS

— Florence Tagand, diplômée éducatrice de jeunes enfants, a demandé dès son recrutement à travailler avec les plus petits du Village. Mais pour nombre de jeunes éducatrices/teurs familiaux, le soin et



Du soin et de l'affect et tout se réveille... —

EDWIGE MARCHAND, PSYCHOLOGUE DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DE TIGY

« Nous avons récemment accueilli dans un des Villages d'Enfants et d'Adolescents du Loiret une fratrie de trois enfants en bas âge. Ils étaient tous très malades. Notre première action a été de

réenclencher le suivi médical, en appui du travail quotidien des éducatrices familiales. Angelo, le plus petit des trois, était suivi au Centre d'action médico-sociale précoce. Avant le placement, la pédiatre qui le connaissait projetait déjà une orientation en institut médico-éducatif au regard de ses retards importants de développement. Six mois plus tard, nous avons refait le point avec l'équipe, réinterrogé tous les partenaires de santé : l'enfant avait rattrapé toutes ses potentialités. Nous avions mis l'accent sur le langage et la motricité, grâce, certes, aux professionnels spécialisés dans ces domaines mais aussi dans l'accompagnement proposé au quotidien. Nous pouvons ajouter que c'est surtout la présence aussi efficace que bienveillante de l'équipe éducative qui a permis que ce petit miracle s'opère. Angelo a pu intégrer une classe maternelle. En ayant retrouvé une relation avec les autres, renoué une socialisation, le langage et le niveau psychomoteur se sont réactivés : dans un environnement sécurisé, il a pu créer un lien affectif avec ses éducatrices qui, de leur côté, ont donné beaucoup d'affect. »

Le statut de l'enfant confié : un enjeu pour les tout-petits —

La loi du 14 mars 2016 relative à la Protection de l'enfance institue notamment les commissions d'évaluation de la situation et du statut des enfants confiés (CESSEC). Celles-ci se mettent progressivement en place dans les Départements, avec pour mission d'étudier les situations des enfants confiés à l'ASE. « L'objectif, indique Sophie Perrier, est de proposer un véritable projet de vie aux enfants pour lesquels le retour en famille paraîtrait difficilement envisageable en raison de l'inexistence, de l'insuffisance ou de la nocivité des relations avec leurs parents. En d'autres termes, d'envisager pour ces enfants un autre avenir que le placement et rendre possible un autre statut pour eux, voire leur adoption simple. » Au Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons, par exemple, huit enfants sont en situation de délaissement parental et pourraient obtenir le statut de pupilles. Aux termes de cette loi, les enfants de moins de 2 ans devraient être présentés à la CESSEC tous les six mois. « Si l'on doit travailler des projets d'adoption, le plus tôt est le mieux. Mais il y a des freins. La culture française est encore beaucoup dans la reconstruction des liens avec les parents, même quand celle-ci est irréaliste », regrette Sandra Macé, qui participe à la Cessec du Loiret. ACTION ENFANCE est un membre actif des commissions de l'Aisne, du Loiret et de l'Essonne. ☘



l'attention à apporter à un tout-petit peuvent sembler insurmontables. « Il est nécessaire de s'assurer que l'équipe a la maturité et la compétence nécessaires pour prendre soin d'un nourrisson. Y compris lorsque la dette de sommeil s'alourdit à cause des multiples réveils nocturnes », relève Sandra Macé. A fortiori lorsqu'il s'agit d'un nouveau-né, comme le petit Anis. « Au regard de la multiplication de ces situations, cela nous amène à rechercher des profils de spécialistes de la petite enfance (assistantes maternelles, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants), mais aussi des maîtresses de maison pour alléger le quotidien. » Heureusement, une réelle solidarité se met en place au sein des Villages. Les jeunes éducatrices/teurs familiaux pouvant être déstabilisés face à un nourrisson, une formation interne sur le placement du nourrisson a été mise en place dans le Loiret. Douze salariés y ont participé. Reste que la gravité des faits

auxquels ces enfants ont été exposés, les carences, les attachements insécures ou les retards cognitifs exigent de leur part beaucoup d'engagement émotionnel. En outre, lorsque des révélations émergent dans les discussions entre frères et sœurs, celles-ci peuvent être choquantes, même pour des professionnels aguerris. « Notre rôle en tant que psychologue est de mettre en mot ce que ressent l'enfant mais aussi ce que peut ressentir la personne qui s'occupe de lui au quotidien, quelles difficultés elle rencontre, comment et pourquoi cela se joue de telle manière chez elle. C'est aussi notre rôle de l'aider à prendre du recul, à analyser et comprendre les comportements de l'enfant dont elle prend soin », reprend Edwige Marchand. S'il faut tout un village pour élever un enfant, il faut aussi tout un accompagnement pluridisciplinaire pour aider les équipes éducatives à remplir sereinement leur mission. ☘

3 questions à

Julie Laroque,
juge des enfants, tribunal
judiciaire de Meaux (77)



► Comment expliquez-vous la hausse du nombre de placements d'enfants de 0 à 6 ans ?

— J. L. : Nous constatons une hausse globale des saisines en assistance éducative pour de jeunes enfants, mais nous ne tenons pas de statistiques sur l'âge des mineurs dont nous sommes saisis. La hausse des placements de tout-petits s'insère, à mon avis, dans un contexte global : là où chaque cabinet de notre tribunal avait 300 dossiers à traiter en moyenne il y a trois ou quatre ans, il en traite à présent 400. La raison du placement de tout-petits tient en grande part à un manque de dispositifs en milieu ouvert. La situation de familles signalées se dégradant faute d'accompagnement, le placement doit, à un moment, être prononcé. Car je tiens à le souligner, tout le travail des juges des enfants est d'éviter le placement, lorsque cela est possible.

► À situation comparable, un juge des enfants est-il plus enclin à placer les petits qu'il ne le faisait auparavant ?

— J. L. : Il est certain que les petits doivent être davantage protégés du fait de leur vulnérabilité. Nous devons donc être très vigilants à la fois sur la protection de l'enfant qui, à 0-3 ans, ne peut pas exprimer qu'il est en danger et sur la nécessité du maintien du lien avec les parents. En revanche, nous appliquons la loi, sans position de principe. Nous analysons les éléments précis et factuels du dossier qui nous conduisent ou non à ordonner le placement. Et si nous devons prendre une décision de placement, celle-ci sera plutôt à échéance courte, afin de pouvoir réévaluer la situation régulièrement et travailler un retour en famille. Parfois, les parents ont juste besoin d'apprendre à être parents et les situations évoluent très vite. Nous gardons en mémoire que ce sont des dossiers sensibles sur lesquels nous n'avons pas le droit à l'erreur, car toute décision prise concernant un tout-petit aura un impact sur sa vie future. La première année du placement est essentielle pour voir si le parent va pouvoir se mobiliser ou, au contraire, s'il y a distanciation du lien. Une réflexion sur le changement de statut peut alors se mettre rapidement en place pour essayer au maximum de sécuriser le parcours de l'enfant.

► ACTION ENFANCE accueille dans ses Villages des fratries qui ont vécu des choses terribles. Pouvez-vous nous éclairer sur l'évolution de la loi concernant l'autorité parentale ?

— J. L. : Jusqu'à la loi de 2024, les parents condamnés pour des infractions très graves voire des crimes continuaient à être titulaires de l'autorité parentale. La loi est venue questionner cela, en permettant au tribunal de se positionner sur le sujet du maintien ou non de l'autorité parentale. Elle constitue une avancée significative dans la protection des enfants victimes de violence. ☘

La Fondation en actions

LA BOISSERELLE (77)

Les maraudes de « Je Suis Charclo »

► Une fois par mois, trois ou quatre jeunes majeurs accompagnés d'éducateurs du service SAEVA du Village d'Enfants et d'Adolescents de La Boisserelle viennent en soutien à l'association melunaise « Je Suis Charclo ». La maraude et les échanges avec les personnes sans abri sont un grand moment de rencontre. Cette action vise à engager les jeunes gens dans une action solidaire et à prendre conscience de leur rôle dans la société. Ils prennent plaisir à préparer des petits sacs remplis de fruits, de produits laitiers et d'eau et confectionnent aussi des plateaux de gâteaux et de toasts salés. Avec bienveillance, ils se montrent attentionnés et à l'écoute. La nuit de Noël, ils ont offert des cadeaux contenant un vêtement chaud, un produit alimentaire, un produit d'hygiène et un petit mot... ✨

Lucie Afoukal, éducatrice Spécialisée au Service d'accompagnement éducatif vers l'autonomie (SAEVA)



Le Cyclop

— Une sortie culturelle pour petits et plus grands du Village de La Boisserelle a été organisée au pied du Cyclop. Cette sculpture monumentale a été réalisée par Jean Tinguely, sa femme Niki de Saint-Phalle et leurs amis artistes. Haute de 22,50 mètres et pesant 350 tonnes d'acier, elle trône dans le bois de Milly-la-Forêt. C'est un monument unique dans l'histoire de l'art. Sa visite ludique permet d'ouvrir les enfants à la culture et à l'art. ✨



CESSON (77)

Ce petit coin de lecture

— Stéphane Debladis, technicien d'entretien et de maintenance au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson, a déployé tous ses talents et son imagination pour offrir une magnifique salle de lecture au décor nautique original et inspirant. ✨

Donateur et père Noël

— À l'occasion d'une visite de donateurs organisée à l'automne dernier au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson, un bienfaiteur et voisin s'est proposé de jouer le père Noël au Village. Pari tenu, pour la plus grande joie des enfants. ✨



MONTS-SUR-GUESNES (86)

Visite au Sénat

► Sept adolescents et leurs éducateurs de la maison de Poitiers rattachée au Village d'Enfants et d'Adolescents de Monts-sur-Guesnes ont été invités à visiter le Sénat. Ils ont été reçus par Mélissa, collaboratrice de Bruno Belin, sénateur de la Vienne, qui leur a ouvert les portes de la prestigieuse chambre des sages de la République. Les jeunes gens ont été très impressionnés et ont pu échanger par la suite sur l'élaboration des lois et les mécanismes constitutionnels. Une visite qui les incitera peut-être à devenir bientôt des citoyens actifs. ✨

Jérôme Foisnet, directeur

PARTENARIATS

Partenariats avec les Ehpad



Octobre rose à Pocé-sur-Cisse (37)

En septembre 2024, le Village d'Enfants et d'Adolescents de Pocé-sur-Cisse a signé un partenariat avec l'Ehpad La Chesnaye à Athée-sur-Cher. L'un des objectifs est de réaliser des projets Intergénérationnels. À l'occasion d'Octobre Rose, les enfants et adolescents du Village ont participé à la vente de kits de cookies, préparés par les résidents de l'Ehpad. Le chèque d'un montant de 1 122 €, issu de cette opération conjointe, a été reversé à La ligue contre le cancer.

En février, quatre adolescents du Village ont participé à un projet GRAPH avec quatre résidents. Une adolescente en Bac Pro a signé un contrat d'apprentissage avec l'établissement ; d'autres jeunes peuvent y réaliser des stages d'aide à la personne.

Maxime Pelé, éducateur d'appui

Chants de Noël à l'Ehpad de Bar-le-Duc (55)

Plusieurs enfants et leurs éducatrices/teurs familiaux du Village d'Enfants et d'Adolescents de Bar-le-Duc ont été reçus à l'Ehpad Les Cep'Agés pour un après-midi autour de chants et contes de Noël. Une rencontre intergénérationnelle tout en tendresse pour les résidents de l'Ehpad qui n'ont pas forcément beaucoup de visites, et la découverte de jolis contes pour les petits.

Alexia Zanfonato, secrétaire de direction

POCÉ-SUR-CISSE (37)

Prendre soin de son Village

— Durant une semaine, six adolescents ont participé à un chantier jeune au sein de « leur » Village. Ils ont notamment aménagé une maison qui vient d'être rénovée : montage de meubles, rangement et nettoyage de l'extérieur du Village... Ils ont également participé à la réparation et la mise en état du parc à vélo. Afin de les remercier, une journée à Paris a été organisée avec visite de l'observatoire de la tour Montparnasse, balade sur les Champs-Élysées et place du Trocadéro... ☺

Maxime Riaud, éducateur familial



Vacances à Ré

☛ Une belle semaine a été organisée pour des adolescents sur l'île de Ré alliant visite d'une coopérative, du phare des Baleines, flânerie sur les marchés pittoresques et balade à vélo... Les jeunes gens avaient complété le budget alloué à ces vacances par une part d'autofinancement obtenue grâce à la vente sur un marché local de produits confectionnés par leurs soins. ☺

Mylène Godineau, éducatrice familiale

LA CHÂTELLENIE, POCÉ-SUR-CISSE (37)

Visite médiévale à la Châtellenie



— Ce sont des journées du patrimoine immersives que six enfants accueillis au Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson ont proposé de vivre les 21 et 22 septembre derniers. Accompagnés par Magali, l'intendante de La Châtellenie, de Clara et d'Émilie, éducatrices familiales, ils ont joué les guides pour mener la visite du Château de Pocé-sur-Cisse, rattaché au Village ACTION ENFANCE de Pocé.

Ils ont pu évoquer l'histoire et les anecdotes du château aux 350 visiteurs sous le charme et prouver leur intérêt pour ce monument dont ils

se sentent très investis depuis leur « action rénovation » de l'été dernier. Une jeune fille a même fait l'effort de faire une visite en anglais. ☺

Alison Victor, coordinatrice du Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson

À bord du Belem !

Un nouveau partenariat conclu avec la Caisse d'Épargne d'Île-de-France a donné lieu à un fantastique projet pour cinq jeunes gens accompagnés par un référent ACTION*, le service d'après-placement de la Fondation : embarquer à bord du Belem, le prestigieux navire-école, lors des Tall Ships Races 2025. Au programme, rallier Aberdeen (Écosse) depuis Dunkerque en partageant les tâches et la vie à bord, comme de vrais équipiers. Les jeunes gens passeront 10 jours sur le bateau. Départ prévu le 19 juillet. Nous reviendrons sur cette magnifique aventure dans les prochains numéros de ce magazine.

Pour suivre la course : <https://www.uneteauhavre.fr/fr/les-grandes-voiles-du-havre>



Mobilisés pour le Sénégal

LA BOISSERELLE (77)

— Le Village d'Enfants et d'Adolescents de La Boissierelle a lancé un projet de voyage à vocation interculturelle et solidaire. Structuré autour d'un jumelage avec l'association sénégalaise « La Métisse de l'Empire », il a pour objet la fourniture de soutien matériel aux écoles locales et la découverte de la faune et de la flore. Collecte de matériel, collecte de lots pour organiser une tombola, nettoyage de voitures et organisation d'un vide-greniers : les huit jeunes gens et trois de leurs éducatrices se sont pleinement investis pour préparer ce voyage.

Durant leur séjour, du 21 au 31 octobre dernier, ces adolescents ont vécu des moments d'échanges inoubliables grâce à l'association « Empire des Enfants » et aux rencontres enrichissantes avec l'école Armand N'Diaye, l'association Agire, la ferme FIPA, les initiatives Bok Xalat et Keur Kadidja, ainsi que le centre Jekkale Bernard Farrion.

En parallèle de ces activités solidaires, le groupe a eu l'opportunité d'explorer la richesse culturelle du Sénégal, de la réserve de Bandia à l'île de Gorée en passant par l'École des sables et le musée de la Renaissance africaine. ☺

AMBOISE (37)

— Les enfants accompagnés par le Service d'accueil renforcé (SAR) du Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amboise ont proposé de partager leurs bonbons d'Halloween avec des enfants du Sénégal. David Storez, chef de service du Village tourangeau et membre actif de l'action menée par la Fondation au Sénégal, a pu remettre en main propre ces bonbons issus en grande partie de la distribution effectuée au Village d'Amboise par l'association Motoclub d'Indre-et-Loire.

De petits mots ont également été remis aux enfants de deux classes de 6^e du collège Joseph Faye, à Oussouye, en Casamance, lieu central de notre action au Sénégal. ☺



Généreux chocolatier

Depuis plusieurs années, « La Chocolatière » de Tours offre au Village de Pocé plusieurs centaines de ballotins de chocolat pour les fêtes. Cette année, ce sont 61 kg de chocolats qui ont été distribués à l'ensemble des enfants et des salariés du Village.

Un don gourmand qui a reçu un immense succès, comme on l'imagine !



la Fondation en actions



LES VIGNES (91)

Espace ludique

— Le Village d'Enfants et d'Adolescents des Vignes a créé une salle de jeu Pokémon, un espace ludique et convivial spécialement aménagé avec les enfants du Village où ils pourront se retrouver et s'amuser. Des éducateurs spécialisés sont présents pour accompagner les enfants dans leurs parties et les aider à progresser dans le jeu.

Le référent de ce projet, Vincent, éducateur familial au sein du Village, a organisé et mis en place différentes sessions d'entraînements. Ce jeu représente un défi passionnant qui met à l'épreuve compétences et ingéniosité dans l'univers coloré des Pokémon. Le Village dispose de jeunes talents

qui sont actuellement engagés dans les qualifications pour des tournois locaux ou régionaux.

Objectif de la Team pour 2025 : participer aux championnats du monde. ✪

Fabien Garnier, directeur



grâce à votre générosité

La saison des Prix a démarré !



✪ Découvrez les 15 scénarios en compétition pour la huitième saison d'« ACTION ENFANCE fait son cinéma ». Ces scénarios conçus par les étudiants de quatre écoles de cinéma partenaires (CLCF École de Cinéma, EICAR, ESRA, 3iS Éducation) sont actuellement en cours de réalisation dans nos Villages d'Enfants et d'Adolescents. ✪

<https://aefaitsoncinema.org/>

Un autre monde est possible...

— Voilà le joli thème qui a donné lieu à la sélection de livres proposée aux jeunes lecteurs pour la 26^e édition du Prix Littéraire de la Fondation. Les enfants des Villages ACTION ENFANCE ont jusqu'au printemps 2025 pour les lire et voter pour leurs ouvrages préférés. ✪

Vous pouvez découvrir la sélection des livres sur <https://www.actionenfance.org/actualites/prix-litteraire-2025-livres-competition/>

grâce à votre générosité



PARTENARIATS

Un beau partenariat



Cette année, la maison d'édition alsacienne, Accès Éditions, qui fête ses 30 ans, s'associe en tant que partenaire majeur du Prix Littéraire de la Fondation. Pas moins de 676 livres ont déjà été offerts par la généreuse entreprise familiale à l'ensemble des quinze Villages d'Enfants et d'Adolescents grâce à leur opération calendriers de l'Avent. Lors du marché de Noël 2024, les équipes d'Accès Éditions ont chaleureusement reçu sur leur chalet des enfants et leurs éducateurs du Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson venus admirer la magie de Noël à Strasbourg. De beaux projets autour du livre sont en cours entre Accès Éditions et ACTION ENFANCE.

Soirée caritative ACTION ENFANCE



Le 10 décembre dernier, plus de 130 convives étaient réunis pour la troisième édition de la soirée caritative d'ACTION ENFANCE, au Cabaret Sauvage à Paris. Adrien Taquet, administrateur de l'Unicef, ancien secrétaire d'État à la Protection de l'enfance et les étapes qu'il reste à franchir pour améliorer l'accueil des enfants protégés. La Fondation a souligné l'importance pour les enfants et jeunes gens qu'elle accueille dans ses Villages de se constituer un capital social, véritable appui pour l'avenir.

Dans une ambiance conviviale animée par Laurent Romejko, le mentaliste Larsène a conquis les tables par ses tours prodigieux tandis qu'une tombola et une vente aux enchères orchestrées par maître Elie Morhange, commissaire-priseur, ont permis d'attribuer les nombreux lots vendus au profit de la Fondation. Parmi les plus belles pièces offertes, un « Standing Bear » de Richard Orlinski, un tableau papertorn d'Anne Mondy, une sculpture en pyrite de Stanislas Garaud ainsi qu'une lithographie nommée « MIR » de Christian Guémy alias « C215 ». Un grand merci à eux.

Merci à Adrien Taquet, aux personnalités ainsi qu'à nos fidèles partenaires pour leur présence à cette soirée : Acadomia, Banque Hottinguer, CEIDF, Fortil, Vinci, Twelve Consulting, Ginger Ad, le Rotary Club de Châtillon, AD-Quat, Careit et Linkers. Merci aux généreux mécènes pour leurs dons de lots : Tiffany, Royal SPA Champagne, Evian Resort Golf Club, Galvanic, Bonpoint, Odalys, Diptyque, Le Cirque Phénix, Champagne Lassaingne, Clarins, etc. Cette belle soirée a permis de réunir 50 000 € au profit des enfants accueillis dans les Villages de la Fondation.

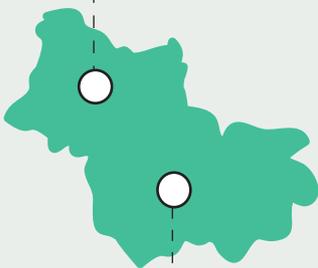




2 futurs Villages d'Enfants et d'Adolescents



30 à 40 places près de Vendôme



30 à 40 places près de Blois



« Offrir aux enfants placés les mêmes opportunités qu'à leurs pairs »



Questions à

PHILIPPE GOUET,
président du Conseil départemental du Loir-et-Cher

Après une analyse fine afin que la future structure d'accueil réponde au mieux aux besoins des enfants du Loir-et-Cher, le Département a lancé un appel à projet pour deux Villages d'Enfants. ACTION ENFANCE en est la lauréate.

► Quels sont les besoins en Protection de l'enfance dans votre Département ?

— Ils sont à l'image de la Protection de l'enfance en France : en forte progression et avec un chiffre marquant à l'échelle nationale : 22 % des enfants placés présentent des troubles psychiatriques ou psychologiques graves. Le Loir-et-Cher ne fait pas exception et nous faisons face à une augmentation significative des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). En 2019, 1 074 enfants ont été pris en charge et ce chiffre avoisine 1 300 en 2024.

► Pourquoi avez-vous souhaité l'implantation de Villages d'Enfants et d'Adolescents en Loir-et-Cher ?

— Le Département cherche à diversifier les modes d'accompagnement des enfants qui lui sont confiés. Au regard de l'évolution de la démographie des assistants familiaux, j'ai souhaité qu'une réflexion soit menée afin de pouvoir accueillir des fratries biologiques pour ne pas les séparer mais également de donner la possibilité à d'autres enfants sans lien de parenté entre eux de grandir, le temps du placement, dans une dynamique se rapprochant d'un noyau familial. Le Village d'Enfants et d'Adolescents nous est apparu comme une réponse adaptée, dans la mesure où le projet repose sur l'accueil en maisons de fratries composées d'enfants de tous âges.

► Quels éléments, dans la réponse d'ACTION ENFANCE, ont pesé en sa faveur ?

— La Fondation ACTION ENFANCE nous a impressionnés par la qualité de son dossier sur le plan éducatif et social. Il était en totale adéquation avec nos attentes, notamment le fait de pouvoir accueillir des enfants et des jeunes sur deux implantations. La Fondation gère déjà 15 Villages d'Enfants et d'Adolescents. Cette expérience nous semblait être un atout majeur. La proposition d'un modèle de fonctionnement reposant autant que possible sur la désinstitutionalisation, l'autonomisation et l'intégration dans la vie de la cité nous a séduits. Sans oublier bien sûr les fondamentaux des

Villages ACTION ENFANCE : un accompagnement personnalisé et sécurisant pour chacun, proche d'un environnement familial, ainsi que la possibilité d'accueillir des fratries dans une même maisonnée, tout en garantissant une stabilité de parcours pour ces enfants vulnérables.

► L'appel à projet manifestait une attente forte par rapport à l'accueil de tout-petits. Comment ACTION ENFANCE répond-elle à ce besoin ?

— L'accueil des tout-petits est particulièrement tendu dans notre Département. J'ai en tête ce couple qui divorce et dont aucun des deux parents ne veut la garde des quatre enfants. Il est impensable d'éclater cette fratrie dans des structures différentes, et d'ajouter au traumatisme de l'abandon par les parents la séparation des frères et sœurs dont certains sont en bas âge. Le dispositif du Village d'Enfants et d'Adolescents de la Fondation permet de garder les fratries unies, même avec des tout-petits.

« Fratrie, accueil dans un noyau familial et autonomisation : ces trois critères essentiels à nos yeux sont respectés par ACTION ENFANCE. » —

► Les implantations de ces deux Villages sont-elles déjà connues ?

— C'est un peu tôt pour indiquer des localisations précises, mais l'intérêt d'avoir deux sites est d'assurer un maillage territorial. Nous envisageons donc d'implanter le premier dans le Vendômois et le second vers Blois. Ce sera impérativement dans un environnement urbain, à la fois pour accéder à une offre scolaire et de soins de qualité mais aussi aux activités sportives et culturelles. Ce projet est un véritable levier pour offrir à ces enfants protégés les mêmes opportunités que leurs pairs dans le Loir-et-Cher. ✕



Retrouver la joie de vivre ensemble

Après quelques mois passés au Village, la parole se libère au sein de cette fratrie qui a un fort vécu traumatique. Des révélations qui peuvent être difficiles à accueillir pour les éducatrices familiales qui doivent, par ailleurs, gérer le quotidien d'une maison avec d'importants écarts d'âge.

C'est une fratrie de cinq, quatre filles et un garçon, que le Village d'Enfants et d'Adolescents accueille depuis août 2024. Kayla, 11 ans, KENZA, 9 ans, Hanna, 6 ans, Toma, 4 ans et Gloria, 2 ans et demi, étaient jusque-là placés dans trois structures différentes. Être réunis au sein d'un Village, dans une même maisonnée, a été pour eux une grande source de joie. « *Les aînées étaient très inquiètes du sort des plus jeunes. Les retrouvailles ont été très chaleureuses* », assure Solène, la chef de service du Village. Par la suite, à mesure qu'ils se sentent mieux dans ce nouvel environnement, les caractères se révèlent, les différences de traitement percent à jour. « *C'est une fratrie qui a subi de grands traumatismes, mais ils n'ont pas le même vécu. Chacun avait une relation différente avec sa mère* », souligne Solène.

calme et réservée. KENZA est en proie à des crises très violentes qui se déclenchent à la moindre frustration. Des ateliers de cirque thérapeutique, individualisés, leur permettent d'exister en dehors de leurs frères et sœurs. « *Elles commencent à s'ouvrir. Nous observons des évolutions très positives* », note la chef de service. Au milieu de la fratrie, Hanna, très effacée, a du mal à trouver la bonne place entre les aînés et les plus jeunes. Du côté des petits, les effets du placement divergent. Toma, le garçon qui avait une relation fusionnelle avec sa mère, a régressé après son arrivée au Village et peut se montrer très violent envers ses sœurs. Le bébé, Gloria, délaissé par sa mère et dont seule la sœur aînée s'occupait, est très autonome et très en avance dans son développement. Une grande partie du travail éducatif est donc portée sur le dialogue : comment aider chacun à trouver sa place dans cette fratrie ?

Des écarts d'âge qui bousculent l'organisation

L'accueil des tout-petits a nécessité l'achat de mobilier de premier âge, de matériels de puériculture et de jeux et jouets d'éveil. Le rythme de vie de la maison a été adapté à leur présence. Il a fallu se questionner sur les bases de l'alimentation d'un enfant de deux ans. Les règles concernant les écrans ont été revues pour préserver les petits. Quelles que soient ces adaptations et l'attention portée aux tout-petits, il est essentiel de rester autant présent auprès des autres enfants. ☘

« Le Village dans son entier est attendri par la présence de ces tout-petits. Les autres enfants adorent passer du temps avec eux. Ils se sentent valorisés dans un rôle de grand. » —

SOLÈNE,
CHEF DE SERVICE DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

D'ABORD LES AIDER À SE POSER

— Les deux aînées ont des stigmates physiques et psychologiques des violences qu'elles ont subies. Kayla, très « adulte », est

UNE PRÉSENCE RENFORCÉE DE LA PSYCHOLOGUE

— Les difficultés d'endormissement et les terreurs nocturnes représentent un véritable défi pour les éducatrices familiales qui se relèvent quatre ou cinq fois par nuit et doivent, malgré cela, être disponibles pour l'ensemble de la fratrie dans la journée. Face aux difficultés psychologiques de ces enfants meurtris, la psychologue du Village a été très présente dès les premières semaines. Elle a fait le lien avec les psychologues et pédopsychiatres qui assuraient leur suivi avant leur arrivée, organisé de nouveaux suivis psychomoteurs et ORL notamment. « *La psychologue a passé beaucoup de temps avec chacun pour découvrir*

ses centres d'intérêt et signifier qu'elle était disponible pour eux. » Les enfants l'ont bien compris et ont pris le réflexe de venir lui parler dès qu'il y a un conflit dans la fratrie. La psychologue accompagne également l'équipe éducative qui, au détour des conversations entre les enfants, entendent des révélations choquantes. Ces enfants ont vécu l'horreur. « *Depuis leur arrivée, nous les avons vus évoluer, se poser. Malgré leur début de vie terrible, ces enfants sont rayonnants. C'est un bonheur de les voir et de les accompagner* », conclut la chef de service qui tient à souligner la force qui soude cette fratrie. ☘

Pour des raisons de confidentialité la photo et les prénoms des enfants ont été modifiés.

ENVIE DE TRANSMETTRE

LE DON SUR SUCCESSION, Y AVEZ-VOUS PENSÉ ?

De quoi s'agit-il ? Vous héritez d'un patrimoine et souhaitez gratifier la Fondation ACTION ENFANCE d'une partie de ce dernier vous permettant ainsi de minimiser vos droits de succession.

Prenons un exemple. Une amie vous lègue ses biens constitués d'un appartement estimé à 200 000 € et de comptes bancaires s'élevant à 100 000 €. Les comptes bancaires vous intéressent mais pas l'appartement que vous ne souhaitez ni habiter ni mettre en location. Or si vous acceptez un héritage, vous devez l'accepter dans son entier et non en partie.

Si vous acceptez l'héritage de votre amie, vous devrez vous acquitter de 60 % de droits de succession soit 180 000 €. Pour payer ces 180 000 €, vous devrez sans doute vendre l'appartement. Des tracas et de longues démarches s'ensuivront.

Il existe une formule plus simple et plus généreuse pour appréhender cette succession :

- Vous acceptez l'héritage de votre amie et faites don à la Fondation ACTION ENFANCE de l'appartement. À ce titre, vous ne payez aucun droit de succession sur ce dernier. La Fondation recevra l'appartement en exonération totale de frais de succession. Sa valeur de 200 000 € sera donc directement affectée à des actions en faveur des enfants accueillis.
- Vous héritez, sans tracas ni complications, de la valeur des comptes bancaires après vous être acquittée de 60 % de frais de succession, soit 40 000 €.
- Vous avez la satisfaction de faire un très beau don de 200 000 € à la Fondation ACTION ENFANCE.

Les conditions obligatoires

- Cette donation doit avoir lieu dans les 12 mois qui suivent le décès de la personne dont vous avez hérité.
- Il doit s'agir d'un don en pleine propriété. Cela peut être un bien immobilier, mobilier, une somme d'argent...
- Vous ne pouvez pas cumuler l'exonération des droits de succession sur le bien, objet du don, et la réduction d'impôt sur le revenu (IR ou IFI) à laquelle le don manuel ouvre droit.

un conseil sur les legs, assurances-vie et donations ?

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER

- Par courrier : ACTION ENFANCE – Kristel Cohen, 4, rue du Texel 75014 Paris
- Par téléphone : 01 53 89 12 44
- Par e-mail : kristel.cohen@actionenfance.org

Demandez notre brochure *Donations, legs, assurances-vie* et notre lettre d'information *Merci*.

KRISTEL COHEN
RESPONSABLE DES LEGS,
ASSURANCES-VIE
ET DONATIONS



MARIE BLONDEL
RESPONSABLE
DES RELATIONS AVEC
LES BIENFAITEURS

Chères amies, chers amis,

Comme vous le savez, la Protection de l'enfance est en constante mutation pour répondre aux nouveaux besoins. De la même manière, ACTION ENFANCE évolue et innove pour accompagner ces changements, notamment en augmentant sa capacité d'accueil et en s'implantant sur de nouveaux territoires.

Ces transformations que la Fondation mène ne révèlent-elle pas également l'adaptabilité dont font preuve nos éducatrices/teurs familiaux au quotidien ?

Accueillir un enfant, depuis son plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte, c'est l'accompagner à chaque étape de sa vie : répondre à ses besoins, apaiser ses inquiétudes et nourrir ses aspirations, qui évoluent avec lui au fil des années.

Aider un enfant à grandir, à se reconstruire et à s'épanouir, surtout lorsqu'il doit surmonter de profondes blessures, demande du temps et une attention constante. Ces deux ressources précieuses, nous les mobilisons grâce à vous, nos Bienfaiteurs, dont le soutien fidèle et indéfectible constitue une très grande force.

Votre engagement à nos côtés, notamment à travers un don régulier par prélèvement automatique, est une aide inestimable. Il nous offre une visibilité indispensable sur nos budgets et nous permet de planifier nos projets avec ambition, pour protéger et accompagner toujours plus d'enfants en danger.

Pour tout cela, recevez mes remerciements les plus sincères. ☘

☘ Retrouvez votre espace donateur sur www.actionenfance.org/espace-donateur

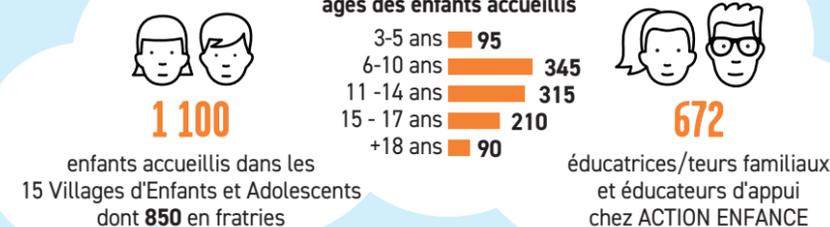
comment ça marche ?

24 h de la vie d'une maison de Village ACTION ENFANCE

Un Village d'Enfants et d'Adolescents est composé de 6 à 10 maisons dans lesquelles vivent six frères et sœurs accompagnés 365 j/365, 24 h/24 par des éducatrices/teurs familiaux qui partagent leur quotidien, avec professionnalisme et engagement, en créant autour d'eux un cadre le plus proche d'une vie de famille. Hugo, 10 ans, accueilli avec ses trois frères et sœur âgés de 2 à 8 ans, nous raconte sa journée.

CHIFFRES CLÉS

au 31 décembre 2024



Un cadre, des règles... mais surtout des rires

D'abord, dans ma maison, on ne peut pas tout faire. Pour bien vivre ensemble, il y a des règles à observer : respecter les adultes et les autres enfants, écouter ce que disent Myriam ou Romain, nos éducateurs, ne pas faire trop de bruit pour ne pas gêner les autres et participer à la vie de la maison. L'ambiance est détendue, on est là pour se sentir bien avec les autres enfants de la maison et rire dès qu'on peut.

Le matin, on essaie de prendre son temps

En semaine, on se réveille tôt. Moi, mon réveil sonne à 7 h 00. Je dois être au collège à 8 h 20 et j'ai 20 mn de trajet. Myriam ou Romain vont réveiller les petits. On se retrouve tous au petit déjeuner à 7 h 15. On passe à la salle de bains et à 8 h 00 on est dans la voiture pour aller d'abord au collège pour moi, puis à l'école élémentaire, la maternelle et la crèche pour mes frères et sœur.

À midi, c'est la cantine avec les copains

C'est sympa la cantine avec les copains, on rit à table. Puis, il y a la grande récré de midi où on se défoule bien.

À la fin des cours, c'est goûter, devoirs, détente

Myriam ou Romain viennent me chercher. On prend le goûter tous ensemble avec mes frères et sœur. Puis, je me mets aux devoirs. Parfois, c'est dans la grande maison, avec d'autres enfants du Village, et un prof nous aide à réviser. Et une fois les devoirs finis, on va jouer dehors avec mes copains du Village : meilleur moment de la journée !

En soirée, on se pose

À 18 h 30, c'est l'heure des douches ou du bain pour les petits. On est à table à 19 h 00. Moi j'adore quand Myriam fait des lasagnes et Romain, c'est le pro des desserts ! Pour mettre le couvert, c'est chacun son tour. À 20 h 00, on est tous au lit et moi, je lis encore un peu avant d'éteindre.

La nuit, la maison veille encore

Moi, je m'endors facilement, mais souvent j'entends ma petite sœur de 2 ans qui pleure la nuit. Elle appelle Maman. Myriam ou Romain vient la rassurer. Il arrive aussi que mon frère de 8 ans fasse pipi au lit. Il faut changer son pyjama et ses draps en pleine nuit. Mes éducateurs ne s'énervent pas. Ils lui disent que ce n'est pas grave et que ça passera.

Hugo



Myriam et Romain éducatrice et éducateur familiaux

➔ **Le matin :** Les éducatrices/teurs familiaux ont une multitude de choses à faire : courses au supermarché, rapports professionnels à rédiger, machines à faire tourner, prise de rendez-vous médicaux pour les six enfants, etc.

➔ **L'après-midi :** le programme est à nouveau chargé pour les éducatrices/teurs familiaux : rangement de la maison, rendez-vous avec la psychologue du Village, réunion éducative en équipe, téléphone aux parents pour organiser un séjour ou une sortie, préparation du dîner, etc.

➔ **En fin de journée :** c'est aussi pour Myriam et Romain le moment des conduites aux activités extrascolaires et rendez-vous médicaux ou paramédicaux.

➔ **En soirée :** c'est intense pour les éducatrices/teurs familiaux. Les devoirs, les douches, le dîner, les rappels pour aller au lit. Les six enfants ont des rythmes différents, ils sont fatigués de leur journée, les crises et les pleurs sont fréquents, le soir réveille les angoissés.

➔ **Durant la nuit :** la maison apparemment endormie est rarement calme. Le manque affectif ressenti par les enfants s'exprime par des manifestations de peur, d'insomnies, d'énuésie nocturne liées à leur vécu traumatique. Les éducatrices/teurs familiaux ne dorment que d'un œil. Avec patience et mots affectueux, ils veillent à rassurer et recoucher les petits angoissés.

LE QUOTIDIEN PARTAGÉ

L'un des piliers de l'accueil de type familial sur lesquels repose le Projet d'ACTION ENFANCE est le partage du quotidien entre des frères et sœurs et leurs éducatrices/teurs familiaux qui travaillent et vivent à leur côté dans une même maison. Le quotidien partagé démultiplie les temps d'échanges informels avec l'enfant. Lui proposer de faire la cuisine ou de ranger sa chambre ensemble, c'est lui offrir des espaces de parole qui sont des moments éducatifs privilégiés. Selon ACTION ENFANCE, c'est le mode d'accueil le plus adapté à l'accompagnement de longue durée des enfants placés.



LE RYTHME DE TRAVAIL DES ÉDUCATRICES/TEURS FAMILIAUX

Il existe plusieurs rythmes de travail pour les éducatrices/teurs familiaux à la Fondation. Le plus répandu s'articule sur une permanence de la même personne auprès des enfants de huit jours 24 h/24 suivis de six jours de repos. Une passation d'informations a lieu le mardi avec le deuxième éducateur qui prend le relais pendant huit jours également. Des éducateurs d'appui viennent leur prêter main-forte, surtout en fin d'après-midi avec les devoirs, les douches et le repas.



Le mercredi après-midi

Myriam ou Romain courent partout pour nous emmener au sport, à la musique, chez le pédopsychiatre ou l'orthophoniste. Il y a toujours d'autres éducateurs pour s'occuper des enfants restés à la maison. Pour nous, c'est aussi jouer avec les copains du Village.



Le week-end

C'est détente, sport, sorties à vélo et découvertes. Parfois, on a le droit d'aller jouer chez un copain ou à son anniversaire. C'est aussi le moment des visites de nos parents. Maman vient nous chercher un week-end sur deux et on passe le samedi après-midi jusqu'au dimanche midi avec elle. Au retour, elle discute beaucoup avec mes éducateurs. Elle cherche un travail, un appartement plus grand et veut nous reprendre tous chez elle. On m'a prévenu que ce serait long et peut-être pas réalisable. Mais j'aimerais bien que ça arrive.



Rester présente dans un projet humain

Jacqueline K. a pris sa retraite après une carrière professionnelle dense pendant laquelle elle a été tour à tour, professeur d'anglais, commerçante puis journaliste culinaire. Mère de trois enfants, elle a décidé de léguer un quart de son patrimoine à la Fondation ACTION ENFANCE. Retour sur les raisons d'une décision bien réfléchie.



« J'ai eu un véritable coup de cœur lors de la visite d'un Village. » –

Toute histoire commence par une rencontre. Pendant sa carrière de professeur, Jacqueline K. a enseigné à des élèves ayant des troubles de l'apprentissage. Ses trois enfants étant bien installés dans la vie, elle souhaite aider des enfants et des jeunes gens en difficulté. « Depuis ma retraite, je réfléchis souvent à la manière dont je veux laisser une trace, quelque chose qui ait du sens et qui puisse aider les générations futures. Il m'est apparu comme une évidence de me tourner vers une cause qui me tient à cœur : l'aide aux enfants en difficulté », explique la jeune retraitée. En lisant un article concernant « ACTION ENFANCE fait son cinéma », elle apprend l'existence de la Fondation ACTION ENFANCE. « J'ai alors contacté Kristel Cohen et Léa Lopes qui m'ont conviée à une visite de Village d'Enfants et d'Adolescents. Sur place, j'ai pu échanger avec l'équipe éducative. J'ai été touchée par leur travail consistant à offrir un foyer aimant et sécurisé à des jeunes qui n'ont pas eu les mêmes chances que d'autres, poursuit-elle. Ce qu'ils font, c'est bien plus que les accueillir : ils leur donnent un avenir, une famille et, surtout, une chance de se reconstruire. »

Après avoir discuté avec son notaire, Jacqueline K. décide d'inclure un legs dans son testament en faveur d'ACTION ENFANCE. « Cela me rassure de savoir que mon patrimoine sera utilisé pour offrir à ces enfants ce dont ils ont le plus besoin : une enfance digne et heureuse. Je suis fière de pouvoir contribuer à ce combat, même après ma disparition. C'est une manière pour moi de rester présente dans un projet humain qui me dépasse et qui, je l'espère, pourra transformer des vies. »

Pour plus de renseignements sur les legs, assurances-vie et donations, contactez Kristel Cohen, ligne directe 01 53 89 12 44 / kristel.cohen@actionenfance.org - www.actionenfance.org

Pour des raisons de confidentialité, la photo n'est pas celle de notre testatrice.